



Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 06/11/2023

Date d'affichage : 23/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, et le treize novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes MM M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoint S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – C. AMAROT-HOUSSARD – S. TETOT – P. PARISOT – D. RANOUX – G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI-MEDJAOUÏ – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – M. FAIVRE – A. IPPONICH

Pouvoirs : M. Y. TESTON a donné pouvoir à T. SEGUIN – M. S. LAMBERT a donné pouvoir à P. PARISOT – M. O. HOUILLOU a donné pouvoir à M.C. FAIVRE – Mme M. HEQUET a donné pouvoir à A. IPPONICH – M. Q. COUVREUR a donné pouvoir à G. BRIOT

Absents : Mme M. BONNET – M. P.E. PHEULPIN

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2023/11/67-01

Subventions automatiques 2023

Madame le Maire propose de valider le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	vote 2023	ASSOCIATIONS	vote 2023
CULTURE 70	25 €	Amicale des Donneurs de sang	84 €
Asso Transhepathes BFC	30 €	Vie libre (Ronchamp-Melisey)	84 €
Adot (don d'organes)	30 €	Croix rouge	122 €
AFM (téléthon national)	30 €	Prévention routière	150 €
Ligue nationale contre le Cancer	30 €	Restos du Cœur	153 €
Adapei 70	30 €	ELIAD (ex FASSAD)	237 €
Vaincre la Mucoviscidose	30 €	Veuves civiles Hte-saône (FAVEC)	260 €
ASSO Valentin Haüy (aveugles)	30 €	ADMR	763 €
AFSEP (Sclérose en plaque)	30 €	Secours catholique	763 €
France Alzheimer	80 €	Amicale du personnel	4 700 €
Délégués éducation nationale	75 €		
Cheveux d'argent	80 €		

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité, avec 5 ABSTENTIONS (Messieurs KIFFER, IPPONICH et Mesdames HEQUET, LUPFER et AMAROT-HOUSSARD) et 20 voix POUR :

- ❖ VALIDE le versement des subventions automatiques comme indiqué ci-dessus
- ❖ PRECISE que les crédits sont inscrits au budget
- ❖ DONNE pouvoir à Madame le Maire ou son représentant pour signer tout document relatif à ce dossier.
- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

